

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION BACCALAUREAT 2006

CONSIGNES ET INDICATIONS DE CORRECTION

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur eduscol.

Elles figurent en italique à l'intérieur d'encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractères droits.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer l'acquisition des compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE : GEOGRAPHIE

Composition

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;*
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;*
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;*
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;*
- la maîtrise de l'expression écrite.*

Composition de géographie 1 : L'Asie orientale, une aire de puissance en expansion

En série L et ES, le sujet porte sur la deuxième partie du programme, « Les trois grandes aires de puissance dans le monde ; l'Asie orientale, une aire de puissance en expansion. » En série S, le sujet porte sur la troisième partie du programme, « L'Asie orientale, une aire de puissance en expansion. » Il est traité en 4 à 5 heures de cours.

Le cadre du sujet et la problématique

Le sujet correspond exactement à l'intitulé de la question du programme. Il ne doit donc pas surprendre le candidat. **La problématique est clairement indiquée par l'intitulé du sujet.** Il s'agira de montrer en quoi l'Asie orientale est bien une aire de puissance et en quoi elle tend à s'élargir à des espaces ou Etats nouveaux (certaines villes de la Chine intérieure, Etats de l'Asie du Sud-Est). L'expansion est donc à la fois spatiale, démographique et économique.

Le plan de la composition

Le plan est libre et en partie suggéré par le libellé du sujet.

On peut attendre une réflexion sur la notion d'« aire de puissance ». Il s'agira aussi de montrer sur quels fondements repose cette puissance : le poids démographique, une croissance économique spectaculaire soutenue par une forte capacité de financement nationale ou internationale. Quelques manifestations de cette puissance pourront être décrites, au besoin en s'appuyant sur quelques exemples précis : les succès de l'industrie manufacturière, la présence de très grands ports, ... Toutes ces données convergent pour faire de cette aire de puissance la plus dynamique à l'échelle mondiale.

On peut attendre également un certain nombre d'éléments de diversité parmi les suivants : toute une gamme de taille des Etats, leur inégal poids démographique, des structures politiques et économiques variées, des héritages de l'histoire différenciés malgré un fond commun de civilisation chinoise, des modèles et des niveaux de développement divers, des organisations spatiales contrastées, une intégration régionale incomplète... On devra donc faire ressortir une différenciation des espaces de l'Asie orientale, dont un ou plusieurs schémas pourraient rendre compte.

On n'attendra pas nécessairement un exposé exhaustif de la question. On s'attachera d'abord à mesurer la capacité du candidat, à travers des exemples ciblés, à **bien faire ressortir les traits originaux de l'Asie orientale.**

Composition de géographie 2 : L'espace méditerranéen, frontière ou trait d'union entre le Nord et le Sud ?

En série S, le sujet porte sur la quatrième partie du programme, traitée en classe en 5 ou 6 h. C'est donc un sujet vaste.

La **problématique** est fournie par le libellé du sujet : l'espace méditerranéen est-il **une frontière** c'est-à-dire une rupture, une fracture, **ou un trait d'union** c'est-à-dire un pont, une passerelle entre le Nord et le Sud ? La notion d'interface est donc évidemment sous-jacente et on peut attendre du candidat qu'il y fasse explicitement référence.

Proposition de plan:

Le libellé suggère un plan simple. Il constitue donc une aide pour le candidat qui peut cependant préférer d'autres types de plans.

La première partie pourra chercher à montrer en quoi l'espace méditerranéen constitue un segment de la « frontière » (prise ici au sens de coupure) Nord-Sud qui ceinture plus ou moins la planète. Les différentes formes de frontière pourront ici être précisées et décrites : frontière

physique liée à la mer, frontière culturelle liée en grande partie aux religions, frontière démographique, frontière économique liée au différentiel de développement de part et d'autre de la Méditerranée.

On pourra insister sur quelques problèmes majeurs associés à l'existence de cette frontière, par exemple la question du contrôle des mouvements migratoires de part et d'autre de la Méditerranée (problèmes des clandestins vers l'Espagne, via Ceuta et Melilla, l'Italie ou la Grèce).

La deuxième partie peut être consacrée à la notion de « trait d'union ». Car les contrastes entre les deux rives sont à l'origine de flux, de contacts diversifiés et de lieux d'échanges spécifiques. Les formes de relations à développer ne manquent pas : touristes européens au Maghreb, en Turquie ou en Egypte, influence culturelle européenne (francophonie, télévision), investissements européens, intensité des échanges économiques, présence de ports ouverts vers l'étranger,...

Il est rappelé que le document d'accompagnement du programme indique explicitement que ces relations doivent être appréhendées comme vues du Sud.

Le sujet étant vaste, on n'attendra pas nécessairement une prise en compte exhaustive de tous les aspects de ce sujet mais on valorisera le recours à des exemples pertinents bien développés et la production de schémas.

Etude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances.

***Pour la première partie**, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.*

***Pour la deuxième partie**, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant dans des paragraphes différents les grandes idées répondant au sujet. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Cette rédaction ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2 h 30 à 3 h.*

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Etude d'un ensemble documentaire : Les Etats-Unis, quel rôle dans la mondialisation ?

Le sujet porte sur la deuxième partie du programme, « La surperpuissance des Etats-Unis », étudiée en 5 ou 6 heures de cours, mais le candidat peut aussi puiser des références dans la première partie du programme qui aborde la question des centres d'impulsion.

Première partie : questions

1. Quelle est la place des Etats-Unis dans le commerce mondial de marchandises ?

Les Etats-Unis sont un des pôles majeurs du commerce mondial mais la carte relativise leur place dans la mesure où elle représente indifféremment des Etats ou des groupe d'Etats comme l'Europe occidentale ou l'Asie orientale qui sont nombreux et échangent entre eux.

Les Etats-Unis échangent majoritairement avec les « autres zones » ; cela souligne le caractère mondial de leur commerce.

Leurs partenaires commerciaux sont inégalement répartis : importance des échanges de proximité avec le Canada ou l'Amérique latine ou des échanges avec les autres pôles de la triade (Europe, Asie orientale). En revanche faiblesse des échanges avec l'Afrique, le Moyen Orient et l'Europe orientale.

Un commerce qu'on peut lire comme étant déficitaire d'après l'épaisseur des flèches.

2. Que révèle le document 3 sur la stratégie territoriale d'une grande firme des Etats-Unis ?

Nike garde aux Etats-unis, dans l'Orégon, la tête de l'entreprise mais fait fabriquer sa production (des articles de sport) exclusivement en sous traitance, principalement en Asie et d'une manière générale dans les PVD (bassin méditerranéen, Amérique centrale et Caraïbes). L'importance de la main d'œuvre féminine, habile et peu payée, est à souligner. Le recours à la sous traitance permet de ne pas procéder à des IDE.

En revanche les clients de Nike sont dans les PI, avec cependant émergence des marchés en Asie et secondairement en Amérique latine. Il s'agit bien d'une marque mondiale.

3. Caractérisez les flux financiers des Etats-Unis.

Les Etats-Unis sont un acteur majeur des flux financiers dans le monde. Ils sont notamment partie prenante des investissements productifs des firmes transnationales (IDE) ; leurs entreprises investissent dans le monde entier mais prioritairement en Europe occidentale et en Amérique, là où sont les consommateurs. En revanche elles sont peu actives en Afrique (retard de développement) ou en Asie où existent d'autres possibilités de financement des investissements. Toutefois les Etats-Unis ne sont pas seulement émetteurs mais aussi récepteurs d'IDE car leur immense marché intérieur attire les investisseurs étrangers.

Par ailleurs, le caractère de monnaie internationale du dollar sera souligné ; cela permet aux Etats-Unis de faire financer par des pays du Sud leur déficit commercial.

4. Décrivez les aspects et les limites de la puissance du cinéma des Etats-Unis.

Le cinéma états-unien domine le marché mondial. Il détient une très forte part de marché dans son aire d'influence traditionnelle (l'Amérique) mais aussi en Europe occidentale et même en Russie. Il est le fer de lance de l'influence culturelle des Etats-Unis dans le monde.

- Cette puissance connaît cependant certaines limites :
- les Etats-Unis ne sont pas le premier producteur mondial. Il sont dépassés par l'Inde
- certains pays, comme la France, la Corée, sont moins influencés par le cinéma américain, surtout quand ils sont eux-mêmes producteurs.

5. Citez des aspects du sujet absents de cet ensemble documentaire.

Cette question doit permettre au candidat de repérer des aspects du sujet qu'il devra développer dans la deuxième partie. On attend ici une simple citation.

L'ensemble documentaire n'apporte pas d'informations sur certains volets du rôle des Etats-Unis dans la mondialisation comme :

- la place des Etats-Unis dans les échanges migratoires mondiaux (*brain drain*, afflux de main d'œuvre légale ou clandestine)
- la place des Etats-Unis dans les flux touristiques
- les places boursières américaines et leur rôle dans le monde
- la place des Etats-Unis dans les échanges d'informations (chaînes mondiales de TV comme CNN, Internet) qui contribuent à la diffusion de l' *american way of life*.

Il ne renseigne pas non plus sur les lieux de la mondialisation aux Etats-Unis comme l'existence de villes mondiales, de ports mondiaux, de centres de décision ou d'impulsion (Wall Street, Hollywood,...)

La présence militaire des Etats-Unis dans le monde peut moins facilement être considérée comme relevant d'un phénomène de « mondialisation ».

Deuxième partie : réponse organisée

Le sujet porte sur le rôle et la place des Etats-Unis dans la mondialisation et non pas sur la puissance américaine dans le monde, même si les deux thèmes se recoupent partiellement. Cette partie pourra donc s'organiser autour des thèmes présents dans le dossier documentaire, enrichis par les connaissances du candidat sur d'autres aspects du sujet repérés grâce à la réponse à la question 5.

Un plan thématique abordant la place des Etats-Unis dans la mondialisation commerciale, financière, humaine, culturelle paraît le plus probable ; on pourrait valoriser les candidats ayant enrichi leur réponse en évoquant les lieux et centres d'impulsion de la mondialisation aux Etats-Unis.

DEUXIEME PARTIE DE L'EPREUVE : HISTOIRE

Explication d'un document d'histoire

Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.

Comme le prévoit la définition de l'épreuve, le candidat ne répond qu'aux questions posées. L'ensemble de ces réponses ne comporte pas de limite de volume afin de ne pas brider le candidat ayant une réflexion approfondie et des connaissances pertinentes par rapport aux questions. Toutefois le temps limité dont il dispose doit l'inciter à fournir des réponses concises.

Le correcteur évalue :

- la compréhension globale du document ;
- la capacité du candidat à identifier des informations et à les éclairer par ses connaissances personnelles ;
- la concision et la rigueur des réponses ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Explication d'un document d'histoire 1 : Le général de Gaulle et le fonctionnement des institutions

Le sujet porte sur la troisième partie du programme, « La France de la V^e République », notamment sur le thème « Un nouveau système républicain » ?

1. Qu'annonce le général de Gaulle dans cette allocution ? Comment le justifie-t-il ?

Le général de Gaulle annonce son intention de recourir à un référendum pour réformer la Constitution : le président de la République serait désormais élu au suffrage universel direct. Sa volonté est de renforcer, pour le futur, le poids du président de la République par la sanction électorale directe selon sa conception d'un président « chef de l'État et guide de la France ». Pour

le général, ce mode d'élection n'était pas nécessaire en 1958 lorsque lui-même a été élu, en raison de sa légitimité historique acquise pendant la Seconde Guerre mondiale.

2. Comment le général de Gaulle avait-il été élu président de la République en 1958 ?

En décembre 1958, le général de Gaulle est élu par un collège électoral d'environ 80000 personnes.

3. Comment «cette Constitution règle[-t-elle] les rôles respectifs et les rapports réciproques du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif » ?

Le pouvoir législatif appartient au Parlement (Assemblée nationale et Sénat) qui vote les lois. Le président de la République promulgue les lois ; le Premier ministre en assure l'exécution, en commun avec le gouvernement.

Entre le président de la République et le Premier ministre, le premier nomme le second et met fin à ses fonctions. Le Premier ministre et le gouvernement se trouvent donc soumis au président de la République, du moins de Gaulle le pense-t-il ainsi.

Mais le Premier ministre est responsable devant l'Assemblée et il donne sa démission s'il est mis en minorité à l'Assemblée (motion de censure). Le Premier ministre et le gouvernement ne peuvent donc durablement se trouver en désaccord avec la majorité parlementaire issue des élections législatives.

Le président de la République dispose du droit de dissoudre l'Assemblée et il peut choisir de s'adresser au peuple par la voie du référendum.

Le président ne peut être renversé par le Parlement ni par le gouvernement ; il ne connaît que la sanction des électeurs s'il entend se représenter à la fin de son mandat.

Sans donner toutes ces précisions, la réponse du candidat doit mettre en évidence les trois « pôles » institutionnels.

4. En vous appuyant sur le texte et vos connaissances, précisez quel usage le général de Gaulle a fait des référendums.

Pour le général de Gaulle, le référendum est un moyen privilégié pour exprimer l'adhésion du peuple à sa politique, notamment dans le cadre de la guerre d'Algérie. Mais il s'agit aussi d'une forme de contrat de confiance entre le peuple français et lui-même. Il estime qu'il doit disposer de cette confiance (cf. « chaque « oui » sera la preuve directe de sa confiance... Ce sont vos réponses qui me diront si je peux et si je dois poursuivre ma tâche au service de la France ». Lorsque le général a estimé qu'il ne bénéficiait plus de la confiance des Français lors de la victoire du « non » au référendum de 1969, il a immédiatement démissionné.

Explication d'un document d'histoire 2 : Une analyse américaine de la situation en Asie dans les années 1960

Ce texte porte, au sein de la première partie du programme de L et ES ("Le monde de 1945 à nos jours") sur le thème "Les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 1970" et, dans la première partie de celui de S ("Les relations internationales depuis 1945"), sur le thème "La guerre froide, 1947-1991".

1. Ce texte associe deux types de sources historiques : lesquelles ?

Le texte associe deux éléments de date et de nature différentes : les mémoires de McNamara, texte postérieur aux événements (la traduction française date de 1996) et une note de la CIA, reprise dans les mémoires, et contemporaine des événements (elle est datée de 1964) : 32 ans séparent donc les deux parties du texte. Lorsqu'il écrit ses mémoires, McNamara connaît donc la fin des événements.

2. Qu'est-ce que la politique de *containment* ?

Le mot *containment* est traditionnellement traduit par « endiguement » ; « contenir l'expansion du communisme » exprime, dans ce texte, la notion d'endiguement. Les Américains veulent, dès le début de la guerre froide, endiguer l'essor du communisme en Asie et ailleurs dans le monde : c'est la doctrine Truman énoncée en 1947.

3. Par quel « effet domino », d'après le texte, est-elle remise en cause ?

L'« effet domino » exprime l'idée que le communisme « tombera » sur les pays les uns après les autres à la manière des dominos. Le texte évoque la perte du Sud-Vietnam (au profit du Nord-Vietnam) et du Laos ; dans la suite, le Cambodge et la Thaïlande sont menacés.

4. Quelles autres menaces, relevées par la CIA, les États-Unis perçoivent-ils ?

La note de la CIA accorde une grande place à la Chine. Depuis Bandoeng, la Chine soutient les luttes des pays du Tiers Monde et se pose en « leader du communisme mondial » en considérant les États-Unis comme un « tigre de papier » ; le texte évoque aussi la prudence de l'URSS dans le cadre de la Détente qui commence tout juste ; la Chine entend donc prendre l'initiative partout dans le monde sous-développé pour soutenir les mouvements révolutionnaires ; une telle exportation de la révolution peut étendre les « dominos » au monde entier.

5. Que désigne McNamara par l'expression "pente savonneuse" ?

La « pente savonneuse » rappelle l'engagement de plus en plus important des États-Unis au Vietnam, sans pour autant parvenir à empêcher le Vietnam du Nord de s'emparer du Sud. L'un ou l'autre de ces jalons du conflit vietnamien peut rappeler cette pente : intervention de plus en plus massive de 1964 à 1968, « vietnamisation » du conflit, retrait définitif de Saïgon en 1975.